

Pierre Amiet - Conservateur général honoraire, Musée du Louvre, Département des Antiquités orientales
Le palais de Darius à Suse: Problèmes et hypothèses.

La publication finale des travaux de la Délégation archéologique française en Iran, le *Palais de Darius à Suse*, était très attendue¹. Elle a été conçue par le chef de mission, son maître d'œuvre, comme une synthèse définitive, fondée sur des recherches pluridisciplinaires conduites avec de grands moyens, selon les procédés les plus modernes, avec une équipe de collaborateurs soumis à ses directives. Des personnalités indépendantes ont été associées à cette publication.

Or les observations archéologiques nouvelles ont reçu des interprétations qui en sont comme imposées, en éliminant toute autre. Elles posent cependant des problèmes qu'il importe d'exploiter, et d'ouvrir la voie à des vues différentes.

¹ Jean Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne, 2010.

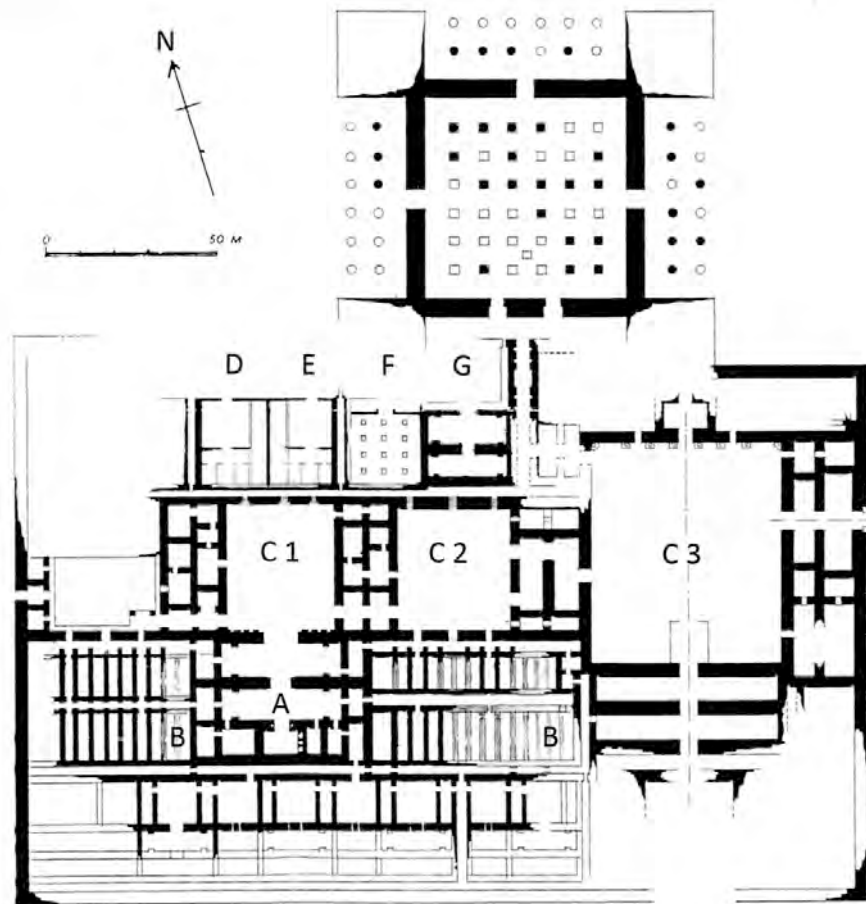


Fig. 1: Plan corrigé du Palais dit « de Darius » à Suse.

A : Alcôve de l'appartement royal ; B : Magasins, soubassement possible d'un étage ; c. Cours ; D-G : Ensemble palatial plus récent ; D-E : Appartements jumelés comme à Babylone ; F : Salle hypostyle (?) attribuable à Artaxerxès II. ; G : Appartement d'apparat à deux salles.

Je voudrais en présenter modestement un aperçu, illustré par un plan corrigeant certaines interprétations (Fig. 1).

La première exploration, dans la première moitié du ^{xx}e siècle, du palais résidentiel de Darius à Suse, situé au sud de la Salle hypostyle, reçut en 1947 par R. de Mecquenem une publication honnête, largement fondée sur l'excellent relevé



de Maurice Pillet. Des lacunes, des erreurs y étaient assurément considérables, attribuables à la destruction des murs de briques crues par des fouilleurs maladroits, comme bien d'autres à l'époque. Par suite, le plan apparut largement en négatif, à partir des sols bétonnés, colorés en rouge.

Des observations importantes ne furent pas enregistrées, telles que l'emplacement précis de la grande tablette de la version vieux-perse de la « Charte de Fondation », signalée par Pillet en 1913 au « centre même du palais », non de l'Apadana comme devait l'écrire Mecquenem. On peut en déduire qu'elle était placée au voisinage du secteur où J. Perrot découvrit les deux autres versions, élamite et accadienne, sur des tables de pierre un demi-siècle plus tard.

Mecquenem n'en eut pas moins l'intelligence, fondée sur une culture archéologique honorable en son temps, de reconnaître l'économie générale du palais, en renonçant à situer l'entrée principale au sud, comme l'avait abusivement reconstituée Pillet. Il reconnut au contraire (Mecquenem 1947 : 42) les « grandes salles royales » donnant passage vers la salle du trône qui cessait d'être regardée comme un simple « vestibule » (Pillet 1913 : fig. 21A). Et il y observa (1947 : 43) des « décrochements intérieurs faisant penser à des piliers, supports d'arcs doubleaux », qui devaient attirer la vive attention de son successeur qui en tira des conclusions considérables. Mais en outre, Mecquenem rapprocha le parti de ces salles du palais de Babylone (fig .2). Ce dernier (Mecquenem 1947 : fig. 60) en fut certes comparé, mais sans autre conclusion qu'une parenté mésopotamienne évidente, quoique imprécise. Et cela fut admis désormais par la majorité des archéologues tels que,



récemment encore, E. Porada (1985) ou J.-L. Huot (2004 : 218) et moi-même (1974 : 71 ; 1994 : 1).

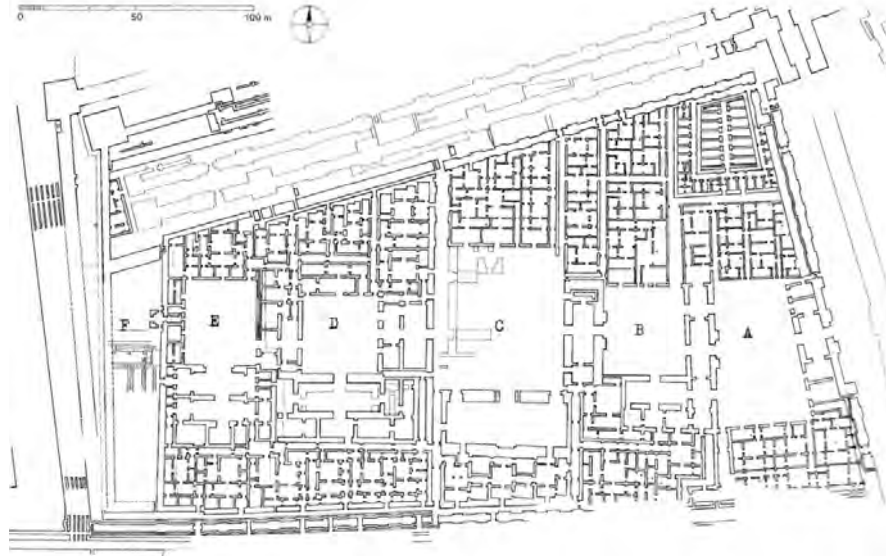


Fig. 2: palais de Babylone.

Au contraire cependant, R. Ghirshman, qui devait reprendre l'exploration de Suse avec infiniment plus de maîtrise, fut saisi par une ressemblance des décrochements intérieurs de ces salles avec les « pilastres » caractérisant le « salon » des résidences nobles de Suse à l'époque des *sukkalmah* (Ghirshman 1965 : 93-102). Et il en déduisit la possibilité d'une filiation du palais de Darius. Cela ne passa pas inaperçu, mais Michael Roaf (1973) présenta toute une série, impressionnante, de cas similaires d'époque assyrienne qui tendaient à présenter comme banal le dispositif à « quatre pilastres », qui perdait sa spécificité élamite, puis perse.

Cependant, dans la publication définitive du Palais de Darius, l'architecte de R. Ghirshman, Hermann Gasche (2010)



a repris la thèse de son maître en rejetant la filiation babylonienne et en l'inversant même. Ce serait en effet Babylone qui aurait emprunté la *salle à quatre pilastres* à la tradition élamite devenue perse, nonobstant une dispersion jusqu'en Syrie, à Qatna, et une interruption d'un bon millénaire du thème architectural supposé décisif de la *salle à quatre pilastres*. Malgré cette observation très honnête, qui aurait dû relativiser sérieusement la possibilité d'une filiation de l'Élam à la Perse, la démonstration de l'auteur est fondée en outre sur une analyse très fine du grand palais du *Südburg* à Babylone (**fig. 2**). Sa moitié occidentale, abusivement attribuée à Nabopolassar par le fouilleur allemand, devrait être redatée de l'époque perse, tout comme les deux autres palais : *Hauptburg* et *Sommerpalast* (je me réfère commodément à R. Koldewey 1925 : Abb. 44 : plan d'ensemble ; Abb. 100a : *Hauptburg* ; Abb. 5a : Babil = *Sommerpalast*).

Assurément, l'étude convaincante de ces palais néo-babyloniens revêt un intérêt exemplaire, décisif, mais il importait de les considérer dans leur globalité, et non pas seulement en ne prenant en considération que les salles à quatre pilastres. Car ce dispositif a été conçu à Suse à l'époque élamite dans des résidences palatiales de conception toute différente. Il s'agit alors en effet d'un *salon* sans antichambre ni disposition axiale, ouvert directement sur la cour d'honneur. Dans la résidence la plus achevée, celle dite de Rabibi (Ghirshman 1965 : fig. 2 ; de même fig. 3 : maison d'Attaru-uktuh) au niveau A XIV, le salon à quatre pilastres donne accès latéralement à la partie privée, à laquelle il s'adosse. Ce parti radicalement différent de celui, axial, du



palais de Darius, est comparable à celui de la salle du trône assyrienne, en axe coudé, séparant le secteur d'entrée, *bābānu*, du secteur privé, *bītānu*. Comme l'ont bien montré Turner (1970 : 200 : type c), puis Roaf (1973 : fig. 5), Sennachérib a inauguré un parti tout différent, apparenté à celui, axial, des temples, de sorte que le prince y trônait au fond d'une alcôve. C'est précisément le parti observé par Mecquenem à Lachish (1947 : fig. 18 ; Roaf 1973 : fig. 9), à quelques détails près. C'est enfin ce que le vieux fouilleur de Suse ignorait, à propos des palais babyloniens dont les plans complets ne furent révélés que par Heinrich et Seidl (Heinrich & Seidl 1968) (fig. 2). Le palais principal de Babylone apparaît désormais divisé en deux parties situées, comme H. Gasche l'a bien observé, à des niveaux nettement différents. Le plus ancien est celui de l'est, resté attribué à Nabuchodonosor II. Il a été écarté de l'enquête, sous prétexte que l'on n'y observe pas de salle à quatre saillants, alors que ses dispositions sont exemplaires. Il comprend d'est en ouest une avant-cour est (A) d'où l'on pouvait accéder à l'énorme magasin, pris abusivement pour les « jardins suspendus » (Amiet 1977 : 511, fig. 931, G ; André-Salvini 2001 : 83). Puis venaient les cours adjacentes, commandant au sud deux appartements jumeaux. Le premier, au sud de la cour « médiane » (B) est exemplaire avec son antichambre sans pilastres, et, dans l'axe, trois alcôves, celle du milieu étant l'équivalent d'une « salle du trône ». C'est déjà, en plus simple, le parti du palais de Darius. La seconde cour, *Haupthof* (C), donne accès à l'énorme salle du trône, dépourvue aussi de pilastres et où l'alcôve est remplacée par une niche peu profonde. Ce n'est qu'une variante



plus grandiose du parti axial. Et c'est là dans son ensemble le vrai palais de Nabuchodonosor II, exemplaire, vrai modèle puisque plus ancien, des palais ultérieurs de Babylone, et de celui de Darius à Suse (fig. 1). Et c'est cela qui est essentiel, et non les *quatre pilastres* qui ne sauraient correspondre à une civilisation spécifique, vu leur présence éparse, dans l'espace et dans le temps.

La partie occidentale (Koldewey 1925 : Abb. 70a), abusivement attribuée autrefois à Nabopolassar, est désormais datée de l'époque perse, avec les deux cours, D (*Westhof*) et E (*Anbauhof*), jumelées comme les précédentes, et commandant des appartements axiaux de même conception, mais avec, cette fois, des antichambres à pilastres (en E) dont l'intérêt est en somme mineur. En revanche, le jumelage pose un vrai problème, resté irrésolu, ici, comme dans les autres palais (*Hauptburg* et *Babil*). Associé à l'ouest à une salle hypostyle de pure tradition perse, ce double appartement royal pourrait apparaître en somme comme un « palais neuf » ajouté à l'époque perse au palais néo-babylonien qui lui aurait servi de modèle, mais dont on peut se demander s'il ne faisait pas désormais double emploi, d'usage incertain : ce n'est là qu'une hypothèse. Une question semblable peut se poser à Persépolis à propos de l'apadana de Darius achevé certes par Xerxès, quand ce dernier eut construit pour sa gloire personnelle sa « Salle aux Cent Colonnes » encore plus vaste. P. Calmeyer (1991 : 426-428) a observé que Persépolis était devenu finalement un « palais vieux » inutilisé. Des observations analogues peuvent être faites à Suse, comme nous le verrons plus loin.



Il est traditionnel d'admirer la cohérence du palais attribué globalement à Darius, avec sa suite royale unique, encadrée

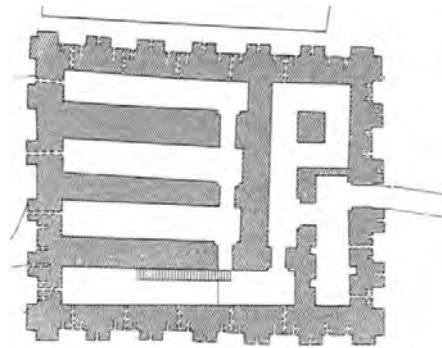


Fig. 3: « Fort » de Nush-i Jan.

par des locaux trop étroits pour être habitables, déterminés par des batteries de murs parallèles assez puissants pour porter des étages. Ce dispositif est celui traditionnel des magasins. Il est exactement comparable à ce que l'on observe à l'E-nunmah d'Ur, au palais de Mari, en

Egypte, chez les Hittites, puis en Iran, à Godin Tépé, au « Fort » de Nush-i Jan (fig. 3) et finalement sur la face sud de

l'apadana de Persépolis (Huff 2005) (fig. 4). C'est pourquoi j'ai suggéré (Amiet 1994), en m'inspirant des travaux de Jean Margueron (1982 : 289 ; 2004 : 471), que des

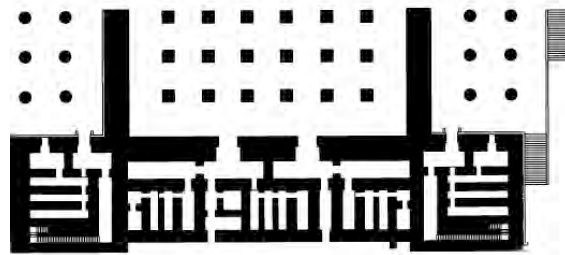


Fig. 4: l'apadana de Persépolis.

magasins, curieusement intégrés au cœur du palais de Darius, avaient pu porter un étage (cf. Huot 2004 : 218) destiné à abriter des appartements privés (contra Perrot 2010 : 231). L'état très lacuneux des ruines laisse largement la place à des escaliers. C'est là une hypothèse, alors que les magasins sont un fait archéologique.



En revanche, au nord des grandes cours reconnues par Mecquenem, une série de locaux répertoriés par lui D-G ont des murs de modules différents, suggérant qu'ils ne sont pas de même venue que ceux auxquels ils s'adosent. Leurs dispositions, oblitérées par une exposition prolongée aux intempéries, n'ont pu être confirmées ou précisées lors des travaux dirigés par J. Perrot. Il s'ensuit un *blanc* indu dans le plan final (Perrot 2010 : fig. 211, 4 ; 249, 5), qui doit être corrigé (fig. 1) en référence aux honnêtes relevés de Pillet. Mecquenem (1947 : 27-28 et plan II; Perrot 2010 : fig. 263) signale ainsi deux « pavillons », D et E, ou appartements dont nous découvrons maintenant que le parti axial (qu'il n'a pas pu inventer) se trouve rigoureusement identique à celui des appartements jumelés à l'ouest du palais de Babylone dit *Südburg* (fig. 2) et des deux autres palais : *Nordburg* et *Sommerpalast*. On y trouve, associée à l'est, à Suse, la salle F datée par Mecquenem, en référence au module des débris de colonnes trouvés là, de l'époque d'Artaxerxès II (Mecquenem 1947 : 28). Vient enfin, à l'est, une suite de deux grandes salles à quatre pilastres, faisant figure de double salon d'apparat. L'ensemble très cohérent constitue ce qui pourrait être défini comme un *petit palais*, pratiquement indépendant du grand palais de Darius auquel il s'adosse, sans lien autre que la proximité. En somme, il semble faire double emploi, tout comme l'ensemble occidental de Babylone, vis-à-vis de l'ensemble oriental, plus ancien, aussi et attribué sans conteste à Nabuchodonosor II. Et la similitude avec l'ensemble encore plus composite de Persépolis invite à poser la question nullement scandaleuse d'un *petit palais neuf* qui aurait remplacé *de facto* le vieux palais de



Darius, peut-être incendié alors. Et il aurait été doublé et remplacé de façon grandiose par celui du Chaour bâti aussi par Artaxerxès II (Boucharlat 2010 : fig. 453 et 460).

En somme, le « Palais de Darius » à Suse mériterait d'être appelé plutôt « Palais achéménide », car, comme tant d'autres, il a eu une histoire plus complexe que prévue par ses fouilleurs successifs. Une analyse, à mon sens indispensable, à partir de « cas » similaires dans l'Antiquité orientale, doit en autoriser une approche, forcément hypothétique, tout en posant d'intéressants problèmes. C'est celui de la durée des occupations de ce palais et d'éventuels remaniements, puis celui d'un étage et celui d'appartements jumelés comme à Babylone et de leurs destinataires respectifs, pour ne rien dire de celui de l'éclairage de la salle hypostyle, trop sommairement traité. Un dernier problème, non des moindres, n'a été abordé qu'indirectement (Amiet 2010 : 351-352), à propos de la rareté ou plutôt de la carence du mobilier d'époque perse à Suse. J'en rappelle brièvement les données. Il est évident que le Propylée et la Porte monumentale qui précédaient à l'est le Palais ne dominaient aucun environnement urbain proprement dit, à l'emplacement de l'antique « Ville royale » élamite. Sa population insaisissable par l'enquête archéologique, semble avoir été rejetée à la périphérie, où R. Ghirshman en a trouvé ce qu'il a appelé un « village perse achéménide » (Ghirshman 1954) qui appellerait une fouille de contrôle, voire un élargissement. Dans ces conditions, la « Ville royale », pratiquement désertée, *tabula rasa* pourrait être interprétée comme un vaste terrain de camping d'une cour foncièrement itinérante (P. Briant), quand son



Grand Roi venait résider en somme occasionnellement dans son palais susien. Il n'y a laissé ni archives, ni glyptique officielle, ni même vaisselle, etc. comparables à celles de Persépolis. Précisément, un unique document publié avec l'archive néo-élamite (MDP XI : n° 308 ; Stolper 1994 : 273, n° 191) a été *importé* de Persépolis. Une telle carence de témoins administratifs n'est-elle pas étrange ? Elle devrait faire problème, puisqu'elle semble contredire les sources traditionnelles².

Mais, dans la publication finale, on semble s'être peu intéressé à de tels problèmes, pas plus qu'aux traditions architecturales, riches de leur complexité, dont le palais fondé par Darius apparaît comme l'ultime et prestigieux témoin...

Pierre Amiet

² Note de l'éditeur: sur ces points, voir néanmoins Henkelman (2008: 110-115 en particulier) et Briant (2010: 34sq.), qui développent des arguments en faveur de l'existence d'archives locales à Suse achéménide.



Bibliographie

- AMIET, P. 1974, Quelques observations sur le Palais de Darius à Suse, *Syria* 51 : 65-73.
- 1977, *L'art antique du Proche-Orient*, Paris.
- 1994, Un étage au Palais de Darius à Suse ?, dans : M. Dietrich & O. Loretz (edd.), *Beschreiben und Deuten in der Archäologie des Alten Orients. Festschrift für Ruth Mayer-Opificius* (Altertumskunde des Vorderen Orients 4), Münster: 1-5.
- 2010, L'art mobilier à Suse à l'époque perse, dans : J. Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris: 350-63.
- ANDRE-SALVINI, B. 2001, *Babylone* (Que sais-je ? 292), Paris.
- BOUCHARLAT, R. 2010, Autres travaux de Darius et successeurs, dans : J. Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris: 374-419.
- BRIANT, P. 2010, Suse et l'Élam dans l'empire achéménide, dans : J. Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris: 22-48.
- CALMEYER, P. 1991, L'art oriental ancien sous l'empire achéménide, in B. Hrouda, *L'Orient ancien*, Paris: 417-41.
- GASCHE, H. 2010, Les palais perses achéménides de Babylone, dans : J. Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris: 446-63.
- GHIRSHMAN, R. 1954, *Village perse-achéménide* (MDP 36), Paris.
- 1965, L'architecture élamite et ses traditions, *IrAnt* 5 : 93-102.
- HEINRICH, J. & SEIDL, U. 1968, Maß und Übermaß in der Dimensionierung von Bauwerken im alten Zweistromland, *MDOG* 99 : 5-54.
- HENKELMAN, W.F.M. 2008, *The Other Gods Who Are. Studies in Elamite-Iranian Acculturation Based on the Persepolis Fortification Texts* (Achaemenid History



14), Leiden.

HUFF, D. 2005, From Median to Achaemenid Palace Architecture, *IrAnt* 40 : 371-95.

HUOT, J.-L. 2004, *Une archéologie des peuples du Proche-Orient*, T. 2 : *Des hommes des Palais aux sujets des premiers empires (II^e-I^{er} millénaires av. J.-C.)*, Paris.

KOLDEWEY, R. 1925⁴, *Das Wieder Erstehende Babylon*, Leipzig [réédition 1990].

MARGUERON, J.-C. 1982, *Recherches sur les palais mésopotamiens de l'âge du Bronze*, Paris.

— 2004, *Mari : Métropole de l'Euphrate au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris.

SCHEIL, V. 1911, *Textes élamites-anzanites (Quatrième série)* (MDP 11), Paris.

MECQUENEM, R. DE 1947, Contribution à l'étude du palais achéménide de Suse (MDP 30), Paris : 1-117.

PERROT, J. 2010, Restauration et reconstitution, dans : J. Perrot (ed.), *Le Palais de Darius à Suse. Une résidence royale entre Persépolis et Babylone*, Paris : 244-55.

PILLET, M. 1914, *Le Palais de Darius I^{er} à Suse, V^e siècle avant J.-C.*, Paris.

PORADA, E. 1985, Classic Achaemenian Architecture and Sculpture, dans : I. Gershevitch (ed.), *The Cambridge History of Iran*, T. 2 : *The Median and Achaemenian Periods*, Cambridge : 793-827.

ROAF, M. 1973, The Diffusion of the « salles à quatre saillants », *Iraq* 35 : 83-91.

STOLPER, M.W. 1994, Elamite administrative tablet with impression of a Royal Name Seal, dans : P.O. Harper, J. Aruz & F. Tallon (edd.), *The Royal City of Susa. Ancient Near Eastern Treasures in the Louvre*, New York : 267-9.

TURNER, G. 1970, The State Apartments of Late Assyrian Palaces, *Iraq* 32 : 177-213.